

Alan BRYDEN

est ingénieur général [des ministères](http://www.iso.org) actuellement [chef de la Coopération](http://www.iso.org) [technique](http://www.iso.org) [du](http://www.iso.org) [Ministère](http://www.iso.org) [français](http://www.iso.org) [de](http://www.iso.org) [l'Industrie](http://www.iso.org) [et](http://www.iso.org) [de](http://www.iso.org) [du](http://www.iso.org) [Commerce](http://www.iso.org)



En tant que secrétaire général de l'ISO entre 2003 et 2009, Alan Bryden était en première ligne dans le long processus d'élaboration et de cristallisation de la norme ISO 26000, qui a finalement été publiée fin 2010 , dix ans après l'apparition du sujet dans le programme de travail de l'ISO.

C'est à ce titre qu'il répond à Ginkgo Way :

Ginkgo Way : les lignes directrices de l'ISO 26000 sont familières aux grandes entreprises françaises, pensez-vous que les PME aient le temps et les moyens de les appliquer, et pourquoi le feraient-elles ?

Alan Bryden : La norme ISO 26000 peut aider les PME à optimiser leur stratégie de façon holistique, en abordant tous les aspects de leurs relations avec la société dans laquelle elles opèrent et leur servir de guide pour se lancer. Elle leur permet tout d'abord d'identifier leurs impacts sur la société et leur environnement, de déterminer leur sphère d'influence et de repérer les « parties prenantes » avec lesquelles elles doivent dialoguer. Elle décrit ensuite les 7 domaines centraux de la responsabilité sociétale que sont la gouvernance, les droits de l'Homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, les bonnes pratiques des affaires, les questions relatives aux consommateurs, et l'engagement sociétal.

Des représentants des PME ont participé à l'élaboration de la norme, en particulier l'association européenne NormaPME, qui défend les intérêts des PME dans les processus de normalisation, s'est employée à établir un guide d'application de l'ISO26000 pour les PME (www.normapme.com)

Ginkgo Way : l'ISO 26000 n'a pas vocation à servir de référentiel de certification, comme les normes de management, et pourtant des organismes, à commencer par l'AFNOR, proposent des évaluations (AFAQ 26000). Peut-on parler d'abus ?

Alan Bryden : Il est exact que l'ISO 26000 n'est pas rédigée en termes d'exigences à satisfaire et ne peut donc par construction servir de base à une certification de conformité. Le communiqué publié en novembre 2010 par l'ISO est très clair sur ce point www.iso.org/pressrelease.htm . De

plus, l'International Accreditation Forum a clairement décidé que ses membres n'accréditeraient pas d'organismes certificateurs dans ce domaine

La norme donne des lignes directrices de lignes directrices
Cependant, l'ISO 26000 peut être déclinée en exigences par domaine (e.g. : environnement, énergie, hygiène et sécurité), ou par métier, comme la communication, ou les achats durables qui font alors l'objet de normes dérivées spécifiques et distinctes. L'ISO 26000 est assez largement reprise comme norme nationale, et il entre dans la logique d'appropriation de la norme que les organismes de normalisation des pays puissent établir des documents nationaux qui se peuvent alors se prêter à des diagnostics, mais sans qu'ils puissent être utilisés pour donner à penser qu'il y a « certification ISO 26000 » : cette expression, ou toute autre qui pourrait prêter à confusion, est proscrite par l'ISO. A part l'AENOR qui fait de la certification RSE à partir d'un document espagnol qui utilisent entre autres l'ISO 26000,, les autres organismes nationaux proposent uniquement des « évaluations », par exemple pour aider l'entreprise à identifier ses impacts et sa sphère d'influence, ou à mesurer leur degré de prise en compte de la responsabilité sociétale et les éventuels écarts à combler.
Et dans la foulée, les agences de notation comme Vigeo en France peuvent intégrer l'ISO 26000 dans le référentiel de leurs « notations », comme le font déjà des référentiels tels que l'UN Global Compact ou le GRI.

Ginkgo Way : comment s'articule l'ISO 26000 avec les normes de management popularisées par l'ISO en matière de qualité (série ISO 9000) et d'environnement (série ISO 14000) ?

Alan Bryden : L'ISO 26000 donne un cadre général pour toutes les interactions d'une organisation avec la société au sens large, et ensuite il existe des normes, « exigentielles » comme l'ISO 9001 sur la qualité, l'ISO 14001 sur l'environnement, ou encore la norme en préparation ISO 50001, qui portera sur le système de management de l'énergie, qui peuvent constituer des outils pour appliquer concrètement tel ou tel aspects de la responsabilité sociale.

L'implication de l'ISO dans cette thématique a essentiellement trois origines :

- son comité des consommateurs (COPOLCO) qui, dès 2001, avait demandé qu'une harmonisation internationale soit engagée face à la multiplication des revendications des entreprises en matière de responsabilité sociale,
- l'évolution de la série des normes ISO 9000 vers une acception plus large de la qualité comme étant la satisfaction des parties prenantes, et pas seulement de l'utilisateur final. L'ISO 9004 avait d'ailleurs introduit cette évolution en évoquant le progrès continu et a été récemment mise à jour pour traiter d'une gestion durable des organisations par la qualité
- la multiplication des référentiels nationaux et internationaux auxquels les grandes entreprises se trouvaient confrontées et la multiplication corrélative des audits de toutes natures dans ce domaine dont elles faisaient l'objet.

L'ISO est rapidement apparue comme le meilleur forum pour bâtir un consensus de dimension internationale entre parties prenantes, et a mis en œuvre un processus particulier, passant notamment par des liaisons avec 42 organisations internationales et régionales et une identification de 6 catégories de parties prenantes dans les délégations nationales (consommateurs, ONG, gouvernements, industrie, syndicats de travailleurs et autres (académiques notamment)

Ginkgo Way : Quels ont été pour vous les moments les plus difficiles dans le long processus d'élaboration, et qu'est-ce qui a permis de continuer jusqu'au texte final ?

Alan Bryden : Les deux moments les plus délicats ont été :

- la première réunion du groupe de travail à Salvador de Bahia au Brésil en 2005 : près de 80% des quelques 400 participants n'avaient jamais participé à des travaux de normalisation basés sur le consensus et chaque groupe de parties prenantes souhaitait poser ses conditions et affirmer ses positions de départ ; nous avons progressivement canalisé les énergies, structuré le travail et précisé les modes de délibération ;

- la préparation de la réunion de Santiago du Chili en 2008, avant laquelle j'ai dû successivement rencontrer et convaincre le secrétaire général de l'Organisation Internationale du Travail, le directeur général de l'Organisation Internationale des Employeurs et le délégué général de la Fédération internationale des syndicats de travailleurs qui, pour des raisons bien entendu différentes, s'opposaient encore au principe même d'une norme ISO sur la responsabilité sociétale. Ce travail préparatoire a porté ses fruits puisque le groupe de travail a décidé dans l'enthousiasme à Santiago du Chili de passer au stade d'un document soumis au vote des membres de l'ISO qui, après l'examen de près de 26000 commentaires, a, deux ans plus tard, débouché sur la version finale de la norme, adoptée par 93% des pays votants. Une satisfaction ultime est que les USA, qui avaient voté contre, vont finalement cette année transposer l'ISO 26000 en norme américaine.

Copyright GINKGO WAY, juin 2011

Alan Bryden, au service de la coopération internationale pour la technologie

De 2003 à 2009, Alan Bryden a été Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) et a été nommé, en 2009, conseiller D'ISO.

www.lne.fr

www.ademe.fr

www.wto.org

www.cen.eu

www.eurolab.org

Alan Bryden est un ancien élève de l'École polytechnique (École des Mines de Paris, Mines ParisTech) (un

